

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le quatorze septembre, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Ville-du-Pont, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 02/09/2016  
Absents excusés : Adrien Pellegrini  
Secrétaire de séance : Jean-Charles Marguet

Au préalable à ce Conseil le même jour, les élus ont pu visiter le grenier de la Mairie de Ville-du-Pont afin d'appréhender l'espace disponible pour y prévoir – éventuellement - un périscolaire.

**1. Rencontre avec M. CADET – Directeur de l'ADMR nous présentera les différentes possibilités d'accompagnement en matière de mise en place de : Micro-crèche, Périscolaire et Cantines**

M. Cadet, directeur de l'ADMR, a présenté au Conseil Syndical les différents modes de gardes collectives (micro-crèche, multi-accueil, périscolaire) et les aspects financiers de chacun. Il a ensuite exposé le mode de fonctionnement de l'ADMR avec les collectivités : la convention pluri-annuelle d'objectifs. Il a ensuite proposé d'effectuer dans un premier temps une enquête sur les besoins des habitants.

Le Conseil Syndical se donne le temps de la réflexion et propose de rencontrer également Familles Rurales qui propose une activité similaire.

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Syndical car aucune décision n'est prise.

**2. Présentation du rapport de l'Atelier CAIRN concernant les travaux de l'Abbaye**

Une rencontre a eu lieu le 12/09 avec M. Ballard, de la DRAC où étaient présents M. Jacques de Gribaldy, M. Gilbert Dornier, Mme Caroline HUTIN et M. Gilles Magnin-Feysot. Les Chiffres du rapport de l'Atelier CAIRN ont été examinés et la DRAC a confirmé sa participation pour la partie inscrite (le clocher) à hauteur de 30% et pour la partie classée (nef) à hauteur de 40%.

Les subventions possibles sont :

Postes comptables	CLOCHER (inscrit)	NEF (classée)
DEPENSES HT	- 758 119 €	- 421 489 €
TVA	- 151 624 €	- 84 298 €
RECUP FCTVA	+ 136 461 €	+ 75 868 €
DRAC	+ 228 000 €	+ 168 600 €
DEPARTEMENT (15%...)	+ 114 000 €	+ 63 225 €
RESTE A FINANCER	- 424 282 €	- 198 094 €
		SOIT - 622 376 €
	REGION/ EUROPE ?	+ 60 000 € ?
	AMIS DE L'ABBAYE	+ 15 000 €
	SOUSCRIPTION ET FONDATION DU PATRIMOINE	? 10 000 € + 10 000 € espérés
	Parlementaires	? 30 000 €
	Communauté de Communes	? 50 000 €
	Mécénat	? 20 000 €

Le Syndicat du Pays de Montbenoit s'est engagé dans ce vaste programme de restauration de l'Abbaye, le processus étant engagé, toutes les communes se mobilisent dans le même sens.

### **3. Point sur la Gestion Scolaire : Mise en place des nouvelles mesures de sécurité et Point sur le personnels et les horaires des transports.**

Suite à la mise en place des mesures de sécurité renforcées dans le cadre du plan vigipirate, les portillons de l'accès à l'école sont désormais fermés après le passage des enfants et rouverts à la sonnerie. Un seul accès est possible en dehors de ces horaires au niveau de la bibliothèque.

### **4. Questions diverses**

#### **- Mur du cimetière**

M. Gérard Chevènement s'est chargé avec l'employé intercommunal de relever les pierres tombées dans le chemin et une ceinture de béton a été réalisée.

#### **- Monte-charge de l'école**

M. Jean-Charles Marguet, avec l'aide bénévole de M. Simon Millot, ont dépanné le Monte-Charge qui désormais fonctionne.

#### **- Taille-haie**

Un devis de Marguet Eurl a été accepté pour un montant de 490.83 € HT.

#### **- Difficultés financières de la commune de Montflovin**

Le Maire de Montflovin informe le Conseil Syndical de sa préoccupation concernant les finances. Dans un avenir plus ou moins proche, les difficultés seront arrivées à un point tel que cette commune est contrainte de se rattacher à une autre. Le président précise que les participations financières de chaque commune sont calculées et validées chaque année à l'unanimité.

Au prochain Conseil Syndical sera posée la question d'une Commune Nouvelle : dans quels délais, pour partager quelles compétences et mutualiser davantage les moyens.

La séance est levée à 23h30

Le Président  
Gilles MAGNIN-FEYSOT



DU PAYS DE MONTBENOIT

4, Rue du val Saugeais  
25650 MONTBENOIT

Tél : 03 81 38 62 10

mail : [syndicatpays@wanadoo.fr](mailto:syndicatpays@wanadoo.fr)

## Procès Verbal des Délibérations du mercredi 14 septembre 2016

Pas de délibérations.

### VISAS

Gilles MAGNIN- FEYSOT, Président		Gilbert DORNIER, Vice-président		Emeric GUINCHARD, Trésorier
Adrien PELLEGRINI, Membre	Jean-Charles MARGUET, Membre	Claude Barthod- Michel, Membre	Claude POURCHET, Membre	Jacques DE GRIBALDY, Membre